

**RÉPONSE DU GOUVERNEMENT DU CANADA AUX RECOMMANDATIONS DU
VINGTIÈME RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES
ET DU DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL, INTITULÉ
« L'ENGAGEMENT DU CANADA EN ASIE DE L'EST »**

RECOMMANDATION 1 : Que le gouvernement du Canada continue de collaborer avec la Chine afin de renforcer ses relations économiques et commerciales, tout en demandant à la Chine de répondre de ses actes pour ses violations des normes internationales sur son territoire.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le gouvernement observe avec grande inquiétude la détention arbitraire de citoyens canadiens par le gouvernement de la Chine en décembre 2018 et la condamnation arbitraire d'un citoyen canadien à la peine de mort par le gouvernement de la Chine en janvier 2019. La priorité absolue du Canada demeure la sécurité des Canadiens en Chine. Le Canada continuera d'entretenir avec la Chine une relation dans le cadre de laquelle les intérêts communs et les préoccupations de chacun peuvent être abordés. Pour la suite des choses, le Canada continuera de défendre les intérêts canadiens au moyen des mécanismes actuels, comme le dialogue annuel des dirigeants, le dialogue stratégique économique et financier (DSEF) au niveau ministériel entre le Canada et la Chine et les divers mécanismes consultatifs établis dans le cadre des 150 protocoles d'entente (PE) et plus conclus avec le gouvernement de la Chine.

Le gouvernement du Canada convient qu'il est important de demander à la Chine de répondre de ses actes en ce qui concerne les normes internationales, y compris en ce qui touche les droits de la personne. La primauté du droit, la protection des intérêts canadiens en matière de sécurité et la promotion des droits de la personne demeurent des priorités fondamentales dans le cadre de notre engagement avec la Chine. Le Canada continuera de soulever ces questions auprès de la Chine à chaque occasion qui se présente et continuera d'encourager la Chine à respecter ses engagements internationaux.

RECOMMANDATION 2 : Que le gouvernement du Canada continue de chercher des occasions d'accroître l'intégration économique du Canada avec les pays d'Asie de l'Est par l'entremise d'accords commerciaux bilatéraux et multilatéraux.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada ne cesse de rechercher activement des débouchés commerciaux dans la région de l'Asie-Pacifique et collabore activement avec les entreprises canadiennes afin de les aider à tirer profit des nouveaux accords. Les efforts déployés par le gouvernement pour ratifier rapidement l'Accord de partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), entré en vigueur le 30 décembre 2018, reflètent l'importance que le Canada accorde au renforcement des relations économiques et à la promotion de l'intégration économique avec la région de l'Asie-Pacifique, dans des marchés comme l'Australie, Brunéi, le Japon, la Malaisie, la Nouvelle-Zélande, Singapour et le Vietnam. Le Canada salue l'adhésion future d'autres économies capables de respecter les règles rigoureuses et les ambitieux engagements en matière d'accès aux marchés du PTPGP, ce qui permettra d'accroître les avantages pour les entreprises canadiennes.

Parallèlement, le Canada mène des discussions exploratoires en vue de conclure un accord de libre-échange avec l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE), dont les États membres sont les suivants : Brunéi, Cambodge, Indonésie, Laos, Malaisie, Myanmar, Philippines, Singapour, Thaïlande et Vietnam. De plus, le Canada s'est engagé à faire progresser les négociations en vue d'un accord de partenariat économique global avec l'Inde, dans le but de conclure un accord ambitieux qui profitera aux deux pays.

RECOMMANDATION 3 : Que le gouvernement du Canada continue de renforcer le Service des délégués commerciaux du Canada et d'appuyer le travail des chambres de commerce canadiennes locales en Asie de l'Est dans le cadre d'une stratégie générale de promotion du commerce et de l'investissement canadiens dans la région.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation. Le Canada a commencé à accroître de façon marquée son réseau de délégués commerciaux affectés en Chine par l'établissement de quatre bureaux commerciaux canadiens dans ce pays en 2006. En 2010, il en a fait passer le nombre total à 10. Ces bureaux comptent 20 délégués commerciaux, et 80 autres délégués commerciaux sont déployés à l'ambassade du Canada et dans les quatre missions consulaires du Canada en Chine.

Depuis 2015, 38 nouveaux postes ont été ajoutés dans nos missions et bureaux commerciaux en Chine, au Japon, en Corée, en Inde et dans les pays de l'ANASE. Dans le budget fédéral de 2018, on a proposé un financement pouvant aller jusqu'à 75 millions de dollars sur cinq ans, en plus du financement permanent de 11,8 millions de dollars, afin de permettre à Affaires mondiales Canada de renforcer la présence diplomatique et le soutien commercial du Canada dans la région de l'Asie-Pacifique. De ce montant, jusqu'à 48,3 millions de dollars sur cinq ans (plus un financement permanent de 9,8 millions de dollars) ont été mis de côté pour rehausser les ressources du Service des délégués commerciaux en Asie tout particulièrement. En outre, on a proposé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018 une augmentation du nombre de délégués commerciaux déployés dans des marchés étrangers clés, dont la Chine et l'Inde, ainsi que dans les grands marchés visés par les nouveaux accords de libre-échange, comme le PTPGP, auquel sont parties sept nations de la région de l'Asie-Pacifique. À l'heure actuelle, on procède à la mise en œuvre des éléments du budget fédéral de 2018 et de l'Énoncé économique de l'automne 2018 visant à accroître les services de promotion commerciale du Canada en Asie de l'Est.

Des chambres de commerce canadiennes ont été établies dans les grands centres de commerce dans le monde, y compris dans la région de l'Asie-Pacifique. Il s'agit d'organisations bénévoles, constituées en sociétés en vertu des lois locales et dont le mandat habituel consiste à soutenir les activités commerciales bilatérales entre le Canada et le pays d'accueil. Étant donné leurs objectifs communs, les délégués commerciaux affectés dans les missions diplomatiques du Canada travaillent en étroite collaboration avec ces chambres de commerce locales, et siègent souvent à leur conseil d'administration. Selon leur capacité, nos missions pourraient collaborer avec ces chambres de commerce afin d'obtenir des services comme l'organisation d'activités ou la conduite d'études de marché. Le Service des délégués commerciaux poursuivra sa collaboration avec les chambres de commerce canadiennes en Asie en vue de servir les intérêts commerciaux du Canada.

RECOMMANDATION 4 : Que le gouvernement du Canada accroisse ses efforts, en coordination avec des mesures semblables dans les provinces, en vue de promouvoir l'image canadienne en Asie de l'Est afin de mieux faire connaître le Canada sur le terrain et d'aider les entreprises canadiennes à se démarquer de leurs concurrents.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada prend bonne note de cette recommandation. L'image de marque du Canada ne cesse de se classer parmi les premiers rangs des palmarès des principales images de marque nationales. Le gouvernement du Canada se réjouit de la participation des provinces, des territoires et des municipalités dans la région de l'Asie-Pacifique et ailleurs dans le monde dans le but de servir nos intérêts économiques communs. Par ailleurs, Affaires mondiales Canada mène régulièrement des consultations auprès des provinces et des territoires sur leurs activités respectives de développement du commerce international afin de veiller à ce que les efforts déployés en Asie et ailleurs dans le monde soient bien coordonnés.

Le gouvernement du Canada prend part activement à divers efforts de promotion de l'image de marque à très petite échelle. Affaires mondiales Canada travaille de très près avec 22 ministères provinciaux/territoriaux de l'Éducation pour gérer ÉduCanada, une initiative pancanadienne visant à promouvoir l'image de marque du Canada en tant que destination de premier ordre pour les études et la recherche. Agriculture et Agroalimentaire Canada a son programme de la marque Canada qui permet aux entreprises et aux associations du secteur canadien de l'agroalimentaire d'adopter une présentation uniforme pour leurs efforts de marketing. De façon similaire, Destination Canada, l'organisme national de marketing touristique du Canada, invite les entreprises touristiques canadiennes à utiliser son matériel de promotion de l'image de marque. Dans le but de renforcer davantage l'image de marque mondiale du Canada et de mieux faire connaître le Canada dans le monde, le gouvernement du Canada a annoncé, en juillet 2018, la nouvelle Stratégie d'exportation créative, une initiative dirigée par Patrimoine canadien avec l'appui d'Affaires mondiales Canada. Cette stratégie aidera les industries canadiennes créatives du Canada à réussir à l'étranger et à saisir les débouchés commerciaux.

RECOMMANDATION 5 : Que le gouvernement du Canada continue de coopérer avec ses partenaires internationaux pour faire pression sur la Corée du Nord afin qu'elle abandonne ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques et, s'il constate des progrès mesurables à cet égard, qu'il envisage de renouveler ses relations diplomatiques avec la Corée du Nord, y compris en accordant à l'ambassadeur canadien en Corée du Sud une accréditation multiple pour la Corée du Nord.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada est d'accord avec la recommandation du Comité voulant qu'il « continue de coopérer avec ses partenaires internationaux pour faire pression sur la Corée du Nord afin qu'elle abandonne ses programmes d'armes nucléaires et de missiles balistiques ». Le Canada a affecté des ressources considérables pour améliorer la sécurité et la stabilité dans la péninsule coréenne, notamment de ces façons : 1) participation accrue du personnel des Forces armées canadiennes au Commandement des Nations Unies; 2) rôle important joué dans la campagne de pressions économiques visant à convaincre la Corée du Nord (la République populaire démocratique de Corée ou RPDC) d'abandonner ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques; 3) ressources militaires consacrées en 2018 à une initiative multinationale visant à contrer l'évitement par la RPDC des

sanctions maritimes qui lui ont été imposées et à renforcer l'intégrité des sanctions prises par le Conseil de sécurité des Nations Unies; et 4) organisation conjointe de la réunion des ministres des Affaires étrangères à Vancouver en janvier 2018, où des représentants de 20 pays se sont réunis afin d'appuyer les efforts diplomatiques visant à faire de la péninsule coréenne un endroit stable, sûr et dénucléarisé. Le gouvernement du Canada continuera de collaborer avec ses alliés et partenaires partout dans la région et ailleurs dans le monde pour soutenir cette priorité essentielle de sa politique étrangère.

Le gouvernement du Canada prend également bonne note de la recommandation du Comité en ce qui concerne le renouvellement de l'engagement diplomatique auprès de la RPDC. L'évolution à cet égard est liée directement à l'engagement de la RPDC à progresser en renonçant de manière vérifiable à ses programmes d'armes de destruction massive (ADM) et de missiles balistiques et en réduisant les tensions dans la péninsule coréenne. Les relations diplomatiques du Canada avec la RPDC ont été établies en 2001, et elles demeurent en vigueur. Toutefois, les actions agressives de la RPDC en 2010 ont amené le Canada à imposer des restrictions sévères à ces relations, notamment l'adoption d'une politique d'engagement restreint. À l'heure actuelle, les ambassadeurs des deux pays ne sont pas accrédités. Bien que le Canada trouve encourageant le dialogue en cours et qu'il a pris bonne note de la réaffirmation par la RPDC de son engagement à se dénucléariser, le Canada continuera de préconiser que la RPDC prenne des mesures concrètes pour renoncer de manière vérifiable à ses programmes d'ADM. Cet aspect est particulièrement important puisqu'il semble que la RPDC n'a pas encore pris de mesures qui réduiraient de façon significative les capacités de ses programmes d'ADM. En fait, la RPDC semble plutôt continuer à renforcer les capacités de ses programmes d'ADM et de missiles balistiques.

RECOMMANDATION 6 : Que le gouvernement du Canada adopte une stratégie combinant l'application de la loi et le renseignement ainsi que le recours à l'aide au développement ciblée afin d'accroître son engagement dans la lutte contre le terrorisme avec les pays partenaires d'Asie de l'Est.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada est d'accord avec cette recommandation, bien qu'il fasse remarquer que le Canada soutient uniquement les États partenaires dans leurs approches relatives à l'application de la loi et au renseignement par le renforcement des capacités et n'intervient pas dans leur exécution. En outre, toute activité de coopération en matière de sécurité menée par le Canada reposera toujours sur le respect des droits de la personne et de la primauté du droit. Les projets de lutte contre le terrorisme ne remplissent pas nécessairement les conditions requises pour l'obtention d'aide publique au développement. Cela dit, d'autres sources de financement pourraient être disponibles. Le gouvernement du Canada est vivement préoccupé par le terrorisme et il joue un rôle actif de bien des façons en Asie pour atteindre les objectifs de paix et de sécurité tant dans l'immédiat qu'à long terme. Notre aide internationale comporte des outils ciblés qui se distinguent des programmes d'aide au développement, comme le Programme d'aide au renforcement des capacités antiterroristes (PARCA) qui permet au Canada d'agir lestement en appui aux efforts de sécurité déployés par les gouvernements hôtes.

Depuis 2014, 17 pays partenaires de l'Asie-Pacifique ont reçu une aide dans le cadre du PARCA grâce à des engagements financiers d'environ 18 millions de dollars. La lutte contre l'extrémisme violent est un secteur d'intérêt grandissant du programme. En effet, depuis 2014, le

gouvernement du Canada a engagé environ 3,5 millions de dollars dans des programmes de lutte contre l'extrémisme violent dans la région de l'Asie-Pacifique en vue de réduire les occasions de recrutement par le renforcement de la résilience des communautés à l'égard de la radicalisation, la mise en œuvre d'approches en matière de services de police communautaires, l'amélioration des voies de communication entre les communautés, la société civile et les fournisseurs de services de sécurité, et l'élaboration de stratégies de réintégration et de désengagement. Le PARCA vise également à renforcer les capacités antiterroristes dans les secteurs suivants : application de la loi, services militaires et de renseignement, aide juridique, sécurité des frontières et des réseaux de transport, lutte contre le financement du terrorisme, lutte contre les dispositifs explosifs de circonstance, cybersécurité et protection des infrastructures essentielles. En outre, le Canada aide ses partenaires de l'Asie de l'Est (y compris le secteur de l'application de la loi) à atténuer les menaces que posent l'acquisition et l'utilisation d'ADM et de matières connexes par des terroristes. Depuis 2011, le Programme de réduction des menaces liées aux armes du Canada a versé plus de 30,2 millions de dollars en aide au renforcement des capacités à l'ANASE et à ses États membres pour prévenir et détecter les menaces chimiques, biologiques, radiologiques ou nucléaires et y réagir, et pour renforcer les capacités de biosécurité, de biosûreté et de surveillance des maladies.

De plus, le Canada se sert de l'aide publique au développement pour apporter la paix et une sécurité dans la région, conformément à ses engagements prévus dans la Politique d'aide internationale féministe et la *Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle*. Par exemple, le Programme pour la stabilisation et les opérations de paix (PSOP) du Canada verse près de 13,6 millions de dollars dans la prévention sexospécifique et inclusive des conflits, la stabilisation et la consolidation de la paix en Asie afin de préparer le terrain pour assurer l'instauration d'une paix durable dans les États et les situations touchés par des conflits. La contribution du PSOP au Nobel Women's Initiative, par exemple, aide à renforcer la participation active et significative des femmes au processus de paix dans la péninsule coréenne en soutenant un réseau de collaboration composé de femmes œuvrant en faveur de la paix provenant de l'Asie du Nord-Est et d'autres pays participants clés. Par l'intermédiaire du Programme des Nations Unies pour le développement, le PSOP octroie de petites subventions à des organisations de la société civile des sept pays participants au réseau N-Peace (Afghanistan, Indonésie, Myanmar, Népal, Pakistan, Philippines et Sri Lanka) en vue d'aider à la mise en œuvre du programme sur les femmes, la paix et la sécurité. Le réseau N-Peace aide les femmes à exercer un leadership dans la prévention de conflits, la résolution et la consolidation de la paix, de même que dans la réforme du secteur de sécurité et la participation des femmes à la consolidation de la paix.

RECOMMANDATION 7 : Que le gouvernement du Canada continue de promouvoir le respect des droits de la personne, de la démocratie, de l'égalité hommes-femmes et de la primauté du droit en Asie de l'Est. Les stratégies d'engagement doivent être adaptées aux circonstances locales et appuyer le changement positif au sein du pays en question, tout en privilégiant la diplomatie discrète et l'action indirecte, ou en prenant la parole en public et en s'engageant dans des dialogues ouverts et francs avec les gouvernements de la région et, si possible, en travaillant de concert avec des États ayant des objectifs semblables aux nôtres.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada souscrit à la recommandation. Les droits de la personne, la démocratie, l'égalité hommes-femmes et la primauté du droit font partie intégrante de la politique étrangère du Canada et constituent une priorité clé de la présence du Canada en Asie. Le gouvernement du Canada continuera d'agir de façon stratégique pour promouvoir les droits de la personne, la démocratie, l'égalité hommes-femmes et la primauté du droit, et cherchera à utiliser les outils les plus efficaces et les mieux adaptés aux circonstances locales. Parmi ces outils, mentionnons les discussions bilatérales, la participation à des forums multilatéraux et l'appui aux efforts de la société civile. En vue de favoriser une approche globale, le gouvernement du Canada continuera d'appuyer le rôle important que jouent la société civile, les ONG et les défenseurs des droits de la personne pour mieux faire connaître et défendre les droits de la personne, la démocratie et la primauté du droit. Le gouvernement du Canada continuera également de travailler avec divers partenaires, notamment les États ayant traditionnellement des objectifs semblables aux nôtres, les États ayant des objectifs semblables aux nôtres selon les enjeux et d'autres intervenants. Dans le cadre de sa Politique d'aide internationale féministe, le Canada continuera d'aider les États et la société civile à faire progresser les normes et les critères visant l'égalité hommes-femmes et à lutter contre la violence sexuelle et sexospécifique. En vue d'apporter un changement intérieur positif, le Canada continuera aussi de promouvoir l'inclusion et d'encourager les démarches entreprises par d'autres pays pour respecter la diversité.

RECOMMANDATION 8 : Que le gouvernement du Canada travaille avec ses partenaires provinciaux et les établissements d'enseignement pour bonifier les mesures actuelles visant à attirer des étudiants étrangers au Canada.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada souscrit à la recommandation. Comme il a été annoncé dans l'Énoncé économique de l'automne 2018, Affaires mondiales Canada et Emploi et Développement social Canada (EDSC), en consultation avec d'autres partenaires fédéraux, provinciaux et territoriaux, mettent à jour l'actuelle Stratégie en matière d'éducation internationale. EDSC se concentre sur la partie de la Stratégie qui porte sur les expériences à l'étranger et la mobilité vers l'étranger des étudiants canadiens en vue de faire reconnaître leur contribution aux compétences professionnelles. Affaires mondiales Canada tient toujours à mener des consultations approfondies et détaillées auprès des provinces, des territoires et des autres intervenants au moment de renouveler la stratégie.

La Stratégie en matière d'éducation internationale a connu un succès considérable jusqu'à présent. En 2017, elle a dépassé de 45 000 son objectif de 450 000 étudiants, cinq ans avant la date fixée, c'est-à-dire 2022. Selon les plus récentes données de l'UNESCO (2016), le Canada arrive au septième rang des pays accueillant des étudiants étrangers, derrière les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie, la France, l'Allemagne et la Russie. Le nombre total d'étudiants étrangers provenant de pays d'Asie a plus que triplé de 2004 à 2017; les étudiants chinois et indiens constituent aujourd'hui plus de 50 p. 100 des étudiants arrivant de l'étranger.

RECOMMANDATION 9 : Que le gouvernement du Canada continue d'accorder son aide à ses partenaires de développement en Asie de l'Est dans le cadre d'une stratégie globale d'engagement auprès des économies émergentes de la région.

RÉPONSE : Le gouvernement du Canada souscrit à la recommandation. Le Canada continue d'accorder son aide à ses partenaires de développement en Asie de l'Est dans le cadre d'un engagement plus vaste dans la région. L'aide internationale que nous accordons dans la région découle des principes et des objectifs de la Politique d'aide internationale féministe et du Programme à l'horizon 2030 et des Objectifs de développement durable qui, ensemble, appuient l'égalité hommes-femmes ainsi que l'autonomisation des femmes et des filles, et ciblent les plus pauvres et les plus vulnérables. Le Canada travaille de concert avec ses partenaires de développement pour veiller à ce que son aide internationale appuie leurs priorités en matière de développement.

Pour atteindre ses objectifs d'aide internationale dans la région, le Canada met en œuvre des approches novatrices ayant un rôle catalyseur pour mettre à profit les ressources additionnelles favorisant le développement durable, notamment par la conclusion de nouveaux partenariats multipartites et la mobilisation de capitaux privés. Le Canada collabore étroitement avec le Groupe de la Banque mondiale, la Banque asiatique de développement et la nouvelle Banque asiatique d'investissement pour les infrastructures, et accorde une grande valeur à leurs contributions essentielles pour réduire la pauvreté et apporter la prospérité à quelques pays parmi les plus pauvres de la région. Le Canada établit des partenariats à l'échelle régionale avec l'ANASE. Il copréside la réunion intersessions du Forum régional de l'ANASE sur les secours en cas de catastrophe, qui aide à orienter la coopération sur les secours en cas de catastrophe parmi les 27 pays membres dans la région. De plus, le Canada participe au maintien de la paix et de la stabilité dans la région par l'intermédiaire de l'ANASE et avec le concours des pays en mobilisant divers partenaires de sécurité, tant au Canada qu'à l'étranger. Le Canada et les partenaires de développement en Asie du Sud-Est collaborent pour lutter contre les changements climatiques, réduire le plastique dans les océans et renforcer la résilience économique et environnementale, étant donné que la région est très vulnérable aux catastrophes naturelles et aux chocs climatiques. En plus de son activité de programme de longue date en Asie du Sud-Est, le Canada joue un rôle de leader dans la défense des droits fondamentaux de la personne, la gouvernance et la fin de l'impunité au Myanmar. La stratégie exhaustive du Canada en réponse à la crise qui touche les Rohingyas au Myanmar et au Bangladesh est un investissement de 300 millions de dollars sur trois ans qui vise à améliorer les conditions de vie des Rohingyas déplacés et à aider les communautés d'accueil au Bangladesh.